

Procès-verbal de la réunion tenue le mercredi 16 décembre 2009 à Gand, Piscine « Strop ».

APPROUVE

Présents:

Hugo RASSCHAERT, Président
Francis MERCIER, Vice-Président
Pierre LEDENT, Secrétaire
Pierre GEERAERTS
Robert VAN HECKE

Invités

MM Patrick VAN PETEGHEM – Alain D’HOSSCHE – Gimi FOGOLIN – Niculae FULGEANU – Cornel GRANCEROF – Paul KNOCKAERT

1. Lecture et approbation du PV du 24-11-2009

Le PV de la réunion du 24-11-2009 est lu et approuvé.

Une discussion au sujet du contrôle anti-dopage est entamée.

M. Robert VAN HECKE fait remarquer que le médecin doit se présenter auprès du secrétaire du match (personne qui remplit la feuille de match) et que c’est ce dernier qui doit diriger le médecin vers le délégué aux arbitres.

M. Hugo RASSCHAERT demande que la Commission soit informée par la Fédération des obligations et tâches du médecin en charge du contrôle anti-dopage.

2. Championnat de Belgique 2009-2010

Le club de Nieuwpoort ne possède pas de goals réglementaires pour la petite profondeur et demande à la Commission de pouvoir quand-même organiser exceptionnellement le tournoi Benjamin dans leur piscine avec des goals flottants de chaque côté.

Le club de Nieuwpoort ajoute que la commune est occupée de faire le nécessaire pour obtenir les goals réglementaires mais la procédure ne sera pas terminée pour le 28/02/2010, date du tournoi Benjamin.

La Commission Sportive marque son désaccord et suggère au club de Nieuwpoort de soit trouver un goal réglementaire auprès d’un club voisin soit d’organiser leur tournoi dans une autre piscine avec l’aide des clubs de leur série.

Un mail sera envoyé par le secrétaire au club de Nieuwpoort pour l’informer de la décision de la Commission Sportive.

3. Tirage au sort des 1/4 de finale de la Coupe de Belgique

BC28	Mechelen	Kortrijk
BC29	Gentse	Antwerpen
BC30	Brussels	Eeklo
BC31	Mouscron	Tielt

Les matches se joueront le weekend du 22-23-24/01/2010.

RÉDACTION

13/01/2010

TEL /Fax.: 064/66 56 84 - EMAIL : secr.wp.secr.p.ledent@skynet.be



4. Courrier

La Commission Sportive prend connaissance des différents rapports des matches de l'Equipe Nationale Jeune (91-92) qui évolue dans le Championnat de Division I.

5. Divers

La Commission Sportive déplore le fait que l'équipe nationale jeunes « 93-94 » ne puisse participer au tournoi qualificatif pour les Championnats d'Europe « Youth » 2010.

La Commission Sportive demande à M. Wouter GEORGES de fournir plus rapidement les informations concernant le water-polo international au le Directeur Technique et à la Commission Sportive.

La Commission Sportive demande que le Directeur Technique Nationale water-polo puisse participer chaque année au « LEN Congress » afin qu'il puisse mieux organiser son calendrier d'entraînements et choisir les tournois auxquels les équipes nationales pourraient participer.

M. Robert VAN HECKE estime que la Commission de Discipline se réuni trop peu souvent. A son avis, elle devrait se réunir après chaque week-end de championnat où des incidents ont été signalés. Les sanctions doivent être données et appliquées plus rapidement. La Commission Sportive appuie cette suggestion.

M. Patrick VAN PETEGHEM informe la Commission Sportive que l'équipe nationale « 91-92 » fera un stage en Hollande le 16/02.

M. Patrick VAN PETEGHEM revient sur le problème qu'il a eu avec le club de l'AZSC. L'entraîneur du club de l'AZSC exigeait que ses jeunes participant à l'équipe nationale « 91-92 » participent à un match amicale avec son club et non au match de championnat avec l'équipe nationale « 91-92 ». Après une discussion avec l'entraîneur et les dirigeants de l'AZSC, un accord a été trouvé.

M. Niculae FULGEANU informe la Commission Sportive que les clubs et joueurs commencent à boycotter les entraînements avec l'équipe nationale « 93-94 ». Il faudrait trouver un but afin de motiver les joueurs et clubs à participer à ces entraînements.

La Commission Sportive invitera les clubs afin de parler de la problématique des équipes nationales.

**Le rapporteur,
Pierre LEDENT,
Secrétaire**

**Prochaine réunion :
Mardi 26 janvier 2010 – 17.00 – Bureau fédéral Bruxelles**